



Élections européennes : mode d'emploi

Retrouvez le mode d'emploi pour les élections européennes qui ont lieu tous les cinq ans et se tiendront, en France, le dimanche 9 juin 2024. A l'issue de ces élections, 81 députés seront élus en France.



Ces élections permettent aux citoyens inscrits sur les listes électorales françaises et européennes d'élire des députés au niveau national qui se répartissent, au Parlement européen, dans des groupes politiques transeuropéens. Le Parlement européen exerce un pouvoir de décision avec la Commission européenne, a un rôle législatif et budgétaire et a un pouvoir de contrôle, voire de censure de l'exécutif européen.

L'élection des députés européens a lieu en un tour au suffrage universel direct. Pour voter, il faut être âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin, disposer de ses droits civiques et être inscrit sur les listes électorales. La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 1er mai 2024 pour les

inscriptions en ligne et au 3 mai 2024 pour les inscriptions en mairie.

Bon à savoir - Procurations

Pour les seules élections européennes, les électeurs disposant de l'identité numérique certifiée de France Identité pourront établir leur procuration en ligne de manière complètement dématérialisée. Pour tous les autres électeurs, il reste indispensable de se déplacer en commissariat ou brigade de gendarmerie pour faire valider sa demande de procuration, qui peut être établie en ligne, en prouvant son identité.

Recherche d'assesseurs

Vous êtes citoyen électeur, devenez assesseur ! La ville de Sannois recherche des assesseurs bénévoles pour la tenue des bureaux de vote lors des prochaines élections. Les assesseurs sont notamment chargés de faire signer les électeurs sur la liste d'émargement et de tamponner la carte électorale.

Pour être assesseur, il suffit d'être majeur et électeur dans la commune. Si vous êtes intéressé par cette démarche civique, contactez le service population au 01 39 98 20 90 ou par mail à population@sannois.fr

Service population

Hôtel de ville
Place du Général Leclerc
Rez-de-chaussée
95110
Sannois
Tél. 01 39 98 20 90
population@sannois.fr

Accueil du public

Du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Fermé le mardi après-midi
Samedi 8h30-12h (sauf juillet et août)

Liens utiles
[Plus d'informations](#)